Agrément P901112 - 37ième année

N° 148

Lasne nature

Hiver 2026



Visitez notre photothèque 3.0

Président : Willy CALLEEUW :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Epine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilite@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAEL :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUW :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be

Lasne Nature

Compte en banque unique pour les cotisations, notre boutique et la facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

3 Editorial

4-5 Dépendance automobile

5 Des nichoirs dans votre jardin

6 Le chasseur, un outil de régulation à la hauteur ?

7 Les nuisibles : ces animaux du paysage belge parfois tellement utiles

8-9 Rejoignez Lasne Nature

10-11 Microplastiques : quels risques pour la santé et l'environnement ?

12 Migration des batraciens 2027 - Appel aux bénévoles

12 Migration des batraciens au printemps 2026

13 Petite Chouette

14 La boutique de Lasne Nature

15 Agenda

16 La nature de décembre à février

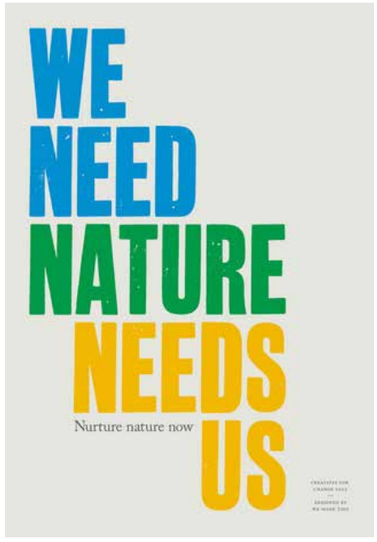
Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s)» et des points de vue défendus dans ces articles».

Editorial

RESOLUMENT POSITIF !

Bien sûr les temps sont durs pour la planète, notamment en matière climatique, nous ne pouvons l'ignorer.

On nous parle d'extinction d'espèces, perte de biodiversité, pollution diverses et variées, calamités naturelles aggravées par les changements climatiques, dette environnementale énorme laissée aux générations futures...



Nous assistons avec consternation à tout le moins à un manque de réaction du monde politique face à ces défis majeurs ou, pire, à des décisions qui vont dans le sens d'une régression de la protection environnementale au nom de nécessités économiques à court terme dont nous sentons pourtant profondément qu'elles restent secondaires face à l'importance de protéger ce qui maintient l'humanité en vie.

Face à cette déferlante de mauvaises nouvelles, que faire ? Se laisser gagner par ce défaitisme ambiant ? Se résigner et baisser les bras ?

NOUS VOULONS ET POUVONS AGIR ENSEMBLE A NOTRE NIVEAU LOCAL !

Nous avons l'énorme privilège de bénéficier dans notre commune, et plus largement dans le Brabant wallon, d'un cadre de vie naturel exceptionnel : restons-en conscients et oeuvrons ensemble à sa préservation ! Notre asbl vous propose plusieurs façons très pratiques de contribuer à cet objectif. Il ne s'agit pas de faire la révolution mais de poser des gestes simples, ponctuels, qui vous permettent et permettent à notre association de rendre cet objectif de protection environnementale très concret et accessible, en plus d'en retirer une vraie satisfaction personnelle !

Nous vous invitons à parcourir plus particulièrement les pages 8 et 9 de ce bulletin pour vous rendre compte de la diversité des domaines d'action possibles et visualiser les adresses où vous pourrez obtenir toutes les réponses à vos questions.

REJOIGNEZ - NOUS, METTEZ VOTRE ENERGIE AU SERVICE D'UNE ACTION POSITIVE ET CONCRETE !

l'Organe d'Administration de Lasne Nature

Dépendance automobile

Et si les piétons s'inspiraient des recettes qui ont fait le succès de la voiture ?

La Wallonie pourra-t-elle se libérer de sa dépendance à l'automobile d'ici 2050 ? C'est la question au cœur du récent cahier de prospective de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) consacré au projet AutoWal2050.[1](

C'est lors d'un récent pôle Mobilité du CESE Wallonie que Tous à Pied a pu participer aux échanges consacrés à cette étude. L'occasion de découvrir un travail particulièrement intéressant, non seulement parce qu'il analyse notre dépendance à la voiture, mais aussi parce qu'il permet de mieux comprendre pourquoi les alternatives peinent encore à s'imposer.



Car le rapport ne présente pas la voiture comme un simple moyen de transport. Il la décrit comme un système complet qui façonne nos territoires, nos habitudes, nos choix résidentiels et même notre imaginaire collectif.

Et si la principale leçon pour les piétons se trouvait justement là ?

Pourquoi la voiture est-elle si difficile à remplacer ?

L'étude s'appuie notamment sur les travaux du chercheur Gabriel Dupuy qui identifie trois mécanismes expliquant la force du système automobile : l'effet réseau, l'effet parc et l'effet club.[2]

Derrière ces termes un peu techniques se cache une réalité assez simple.

L'effet réseau, d'abord. La voiture bénéficie d'un maillage extrêmement dense de voiries, de parkings, de stations-service et d'infrastructures qui rendent son utilisation facile et prévisible. On peut traverser toute la Wallonie sans se demander si la route va soudainement s'interrompre.

L'effet parc, ensuite. Plus il y a de voitures, plus tout un écosystème économique se développe autour d'elles : garages, assurances, concessions, carburants, services d'entretien, signalisation…

Enfin, l'effet club. La voiture n'est pas seulement un objet utilitaire. Elle est aussi associée à des valeurs positives : autonomie, liberté, confort, réussite sociale ou encore maîtrise de son temps.

Ces trois effets se renforcent mutuellement. C'est ce qui explique pourquoi la dépendance automobile persiste malgré ses impacts environnementaux, sociaux ou économiques.

Mais à la lecture du rapport, une question nous est venue : pourquoi ne pas appliquer le même raisonnement à la marche ? Non pas pour créer une nouvelle dépendance mais plutôt un système complet autour de ce mode de déplacement.

Les piétons ont aussi besoin d'un effet réseau

Lorsqu'un trottoir disparaît brusquement, lorsqu'un passage piéton manque ou lorsqu'un itinéraire est interrompu par une voirie trop dangereuse, c'est tout le déplacement qui devient compliqué.

Aucun automobiliste n'accepterait qu'une route s'arrête brutalement tous les quelques centaines de mètres. Pourtant, c'est une situation que rencontrent quotidiennement de nombreux piétons.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics investissent dans les infrastructures cyclables. C'est une évolution positive. Mais la marche souffre encore trop souvent d'une approche fragmentée : un trottoir rénové ici, une traversée sécurisée là, sans véritable vision de réseau.

Or les piétons ont besoin, eux aussi, d'infrastructures continues, confortables et lisibles. La marche ne deviendra une alternative crédible que lorsque les déplacements à pied pourront être envisagés comme un parcours complet et non comme une succession d'obstacles. C'est d'ailleurs ce qui ressort fortement de notre dernier baromètre piéton fédéral de 2023[3] qui sera d'ailleurs renouvelé avant la fin de cette année. Faites donc entendre votre voix !

Les piétons ont aussi besoin d'un effet parc

L'étude de l'IWEPS montre que la voiture bénéficie de son propre succès : plus le nombre de véhicules augmente, plus les services qui leur sont liés se développent.

Pour la marche, la logique pourrait être inversée. Plus il y a de piétons, plus les commerces de proximité trouvent leur clientèle. Plus les rues sont fréquentées, plus elles sont attractives et rassurantes. Plus les espaces publics sont animés, plus ils deviennent des lieux de rencontre et de vie.

Nous l'avions déjà souligné dans notre article « No Walking, No Business »[4] : les piétons ne sont pas simplement des usagers parmi d'autres. Ils constituent l'une des conditions de vitalité des centres-villes et des noyaux villageois.

Autrement dit, développer la marche ne profite pas seulement aux piétons. C'est un investissement dans la qualité de vie locale.

Les piétons ont aussi besoin d'un effet club

C'est probablement le défi le plus important.

Pendant des décennies, la voiture a bénéficié d'un imaginaire extrêmement puissant. Elle symbolise encore aujourd'hui la liberté, l'indépendance et parfois même la réussite.

La marche souffre souvent de l'image inverse. On marche parce qu'on habite près, parce qu'on n'a pas trouvé de place de parking ou parce qu'on ne dispose pas d'une voiture.

Et si nous changions de regard ?

Marcher, c'est être autonome quel que soit son âge. C'est permettre aux enfants de gagner en liberté. C'est découvrir son quartier autrement. C'est améliorer sa santé tout en réduisant son impact environnemental. C'est aussi retrouver du temps de qualité dans des espaces publics plus agréables.

La marche ne devrait pas être considérée comme une solution par défaut, mais comme un choix de mobilité pleinement désirable.

Construire la Wallonie des courtes distances

Parmi les enseignements les plus intéressants du rapport figure également le lien étroit entre mobilité et aménagement du territoire.

L'IWEPS rappelle que l'étalement urbain et la dispersion des activités ont progressivement rendu la voiture indispensable. À l'inverse, réduire la dépendance automobile suppose de rapprocher logements, commerces, écoles, services et lieux de loisirs.

Pour Tous à Pied, cette conclusion est essentielle. La meilleure politique piétonne ne consiste pas uniquement à aménager des trottoirs. Elle consiste aussi à construire des territoires où il redevient possible de vivre, travailler, apprendre et se divertir à distance de marche.

Et si c'était cela, la véritable transition ?

Le rapport AutoWal2050 rappelle que la dépendance à l'automobile ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Mais il montre aussi que les choix réalisés aujourd'hui détermineront largement la mobilité de demain.

Pendant plus d'un demi-siècle, nous avons construit les conditions du succès de la voiture. Réseaux, investissements, organisation du territoire, fiscalité, services : tout a contribué à renforcer les effets de réseau, de parc et de club.

La question est peut-être moins de savoir comment faire reculer l'automobile que de savoir comment offrir à la marche les mêmes conditions de réussite.

Car au fond, une Wallonie moins dépendante de la voiture ne sera pas seulement une Wallonie qui roule autrement. Ce sera surtout une Wallonie où il sera redevenu simple de marcher !

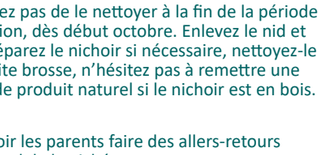
[1] https://www.iweps.be/publication/la-dependance-automobile-en-wallonie-une-analyse-prospective/

[2] Dupuy Gabriel, 1999. « La dépendance automobile – Symptômes, analyses, diagnostic, traitements », Economica, coll. « Villes », 160 p.

[3] https://barometrepieton.be/

[4] https://www.tousapied.be/articles/adieu-no-parking-no-business-bonjour-no-walking-no-business/

Extrait de : https://www.tousapied.be/articles/dependance-automobile-et-si-les-pietons-sinspiraient-des-recettes-qui-ont-fait-le-succes-de-la-voiture/



Des nichoirs dans votre jardin

Beaucoup de sites de nidification naturels sont malheureusement en train de disparaître : les trous et les fentes dans les bâtiments sont souvent remplis, les tuiles cassées sont remplacées, et les cavités des vieux arbres se font de plus en plus rares. Cette raréfaction des sites de nidification naturels est un frein à la reproduction de nombreux oiseaux comme les mésanges, les rouges-gorges, les grimpereaux, les rougequeues, les sittelles, mais également les oiseaux plus grands, comme les pics, les étourneaux, les rapaces nocturnes et diurnes. La pose chez soi, dans son environnement, d'un ou plusieurs nichoirs artificiels, que ce soit en bois ou en béton de bois, sera une aide précieuse et appréciée.

La LRBPO a sélectionné une série de modèles chez des fabricants garantissant le respect de différents critères. (…)

Les nichoirs proposés respectent les critères suivants :



- absence de toute substance nocive pour les oiseaux (lasures, peintures, vernis, …), nous n'utilisons pour certains nichoirs que de l'huile de lin ou des produits naturels.
- prévention de tout risque contre les prédateurs (profondeur du nichoir, absence de perchoir, plaque de protection métallique ajoutée dans certains cas, …)
- nichoirs suffisamment épais pour garantir une bonne isolation et éviter que le nichoir ne devienne un four
- sélection d'essences de bois résistant naturellement à l'humidité et aux intempéries, et aux labels PEFC ou FSC
- respect des exigences en termes de dimensions (trou d'envol, cavité, hauteur, …).

Et vous verrez : un nichoir dans le jardin donne beaucoup de plaisir ! Il donne tout d'abord une opportunité d'observer la vie des oiseaux de plus près, tout en aidant la faune sauvage à se reproduire. Un nichoir fait également un cadeau original fort apprécié pour celui qui le reçoit.

Voici quelques conseils pour l'installation

La meilleure période pour placer un nichoir reste l'automne et l'hiver car les oiseaux peuvent y trouver refuge, surtout quand les températures sont particulièrement froides. De plus, il faut leur laisser le temps de choisir la cavité la plus propice. Vous pouvez cependant les installer jusque mi-mars à fin mars. Les mésanges démarrent à cette période la construction du nid.

Choisissez un endroit calme, sur un mur, un arbre, un piquet, mais hors de portée des curieux à deux ou à quatre pattes. Évitez dès lors les branches ou les endroits à proximité où les prédateurs peuvent se cacher.

La hauteur varie suivant les espèces, mais en général, elle est comprise entre 1,5 et 6 mètres.

Évitez le plein soleil, privilégiez une orientation à l'est ou au sud-est.

Évitez les vents dominants ou la pluie d'ouest !

Certains oiseaux comme les mésanges sont très territoriales, il est donc déconseillé d'installer trop de nichoirs de la même espèce. Il est préférable de varier les types de nichoirs et de respecter les distances de territorialité qui sont par exemple de 10 à 15 m pour les mésanges bleues et de 20 à 30 m pour les mésanges charbonnières.

Enfin, n'oubliez pas de le nettoyer à la fin de la période de reproduction, dès début octobre. Enlevez le nid et les éventuels parasites, réparez le nichoir si nécessaire, nettoyez-le avec un pinceau, une petite brosse, n'hésitez pas à remettre une couche d'huile de lin ou de produit naturel si le nichoir est en bois.

Et profitez du plaisir de voir les parents faire des allers-retours incessants, et un jour l'envol de la nichée . . .

Pour en savoir plus : https://protectiondesoiseaux.be/2021/01/21/des-nichoirs-dans-votre-jardin/?gad_source=1&gad_campaignid=15849674291&gclid=CjwKCAjwxpvXBhASEiwAue-4B4fI6L4zclqO2W_keEJofpFzsEYePdafvsubiJ8kEAR-JcHB9PZJNcXBoCWMkQAvD_BwE

Le chasseur, un outil de régulation à la hauteur ?

À l'occasion de l'ouverture de la chasse en battue au grand gibier en Wallonie ce 1er octobre, la plus grande association de chasse de Belgique (RSHCB, 2026) revendique la "régulation des gibiers surdensitaires […] comme le pilier central de leur "loisir". Pourtant, face à la prolifération des sangliers et à l'accroissement des populations de cervidés, la chasse comme outil de régulation de la grande faune sauvage est actuellement un échec. Stop Dérives Chasse demande à la ministre Dalcq une refonte de la Loi sur la chasse inspirée de celle du Luxembourg.

Depuis 1980, les populations de grand gibier en Wallonie ont plus que triplé pour le sanglier et doublé pour le chevreuil et le cerf.

Une telle croissance cause un déséquilibre tant au niveau des forêts, pour lesquelles la régénération naturelle et la rentabilité sont mises à mal, qu'en zone agricole où les ravages ont dépassé plus d'un million d'euros en 2024 (Widar, 2025). Les surdensités observées localement provoquent également des atteintes conséquentes à la biodiversité, occasionnent des risques sanitaires et représentent aussi un danger de sécurité routière en zones périurbaines.

Dans ce contexte, le rôle écologique du chasseur, censé réguler les populations, pose question : il n'est pas rempli, et ce, pour plusieurs raisons. La priorité de certains grands territoires de chasse est de garantir un tableau de chasse attractif à leurs actionnaires – certains chasseurs consentent à payer jusqu'à 5 000 € la journée (Tchak, 2025). S'y ajoute le prestige associé au tir d'un grand cerf boisé. Dans ces territoires, un tableau de chasse abondant vaut plus qu'une forêt en équilibre. Maintenir des densités élevées devient alors un choix économique ou un enjeu de prestige social. Le nourrissage et la configuration du territoire de chasse en sont les outils.

Ces constats soulignent l'urgence de repenser le rôle et les pratiques de la chasse pour en faire un véritable outil de gestion durable de la faune sauvage. Une gestion adaptative serait une solution pertinente : elle consiste à ajuster localement les populations de la grande faune sauvage, tant en amont des dégâts qu'en remédiation, en associant réellement l'ensemble des acteurs concernés (forestiers, agriculteurs, chasseurs, naturalistes…) dans la fixation des quotas. Une telle approche suppose également un changement de mentalité chez les chasseurs, appelés à accepter la variabilité des prélèvements et la primauté de l'intérêt général plutôt qu'une rentabilité financière.

Depuis plusieurs années, la Wallonie répond à cette problématique en prolongeant les périodes de chasse, au détriment de l'intérêt collectif de tous les autres usagers de la forêt, sans toucher aux causes. La commune de Stoumont l'a bien compris et a interdit tout nourrissage sur l'ensemble de son territoire sur base de la loi sur la conservation de la nature, règlement validé en mai dernier par le Conseil d'État.

Stop Dérives Chasse demande à la ministre de la Chasse Anne-Catherine Dalcq de s'inspirer du Luxembourg. Sa Loi sur la chasse, entièrement réécrite en 2011, soumet l'exercice de la chasse à l'intérêt général et à la prévention des dégâts de gibier. Elle interdit le nourrissage artificiel du gibier. Et elle confie la gestion à un conseil consultatif dans lequel administrations, secteurs agricole, forestier, environnemental et chasseurs siègent à parts égales. Une telle réforme, fondée sur l'équilibre et la transparence, montre qu'un autre modèle est non seulement possible, mais indispensable.

Références :
Widar, J. (2025). Statistiques « dégâts agricoles de la faune sauvage » issues des données des experts : évolution de 2008 à 2024. 13 p
Scohy, J.-P. (2024). On a retrouvé le principal responsable de la prolifération des sangliers ! Vers une modification fondamentale de paradigme en matière de chasse, au-delà des polémiques ? Forêt.Nature n° 171, p.18-23
Scohy, J.-P. (2025). La chasse est-elle encore la solution pour gérer la grande faune ? Forêt.Nature n° 175, p.23-28
Lengrand, C. (2025). Les sangliers, plaie des champs ? Tchak n°22, p.18-25
Licoppe A., Malengreaux C., Duran V. et Bertouille S. (2018). Le plan de tir « cerf » en Wallonie. Forêt.Nature n°146, p.42-47
Royal Saint-Hubert Club de Belgique. (2025). Plans de tir 2024 : un déficit chiffré, un débat ravivé. Chasse & Nature 117e année n°3, mars 2025, p.24-27
Parlement wallon. Session 2020-2021. Question écrite d'André Antoine à Willy Borsus, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences. 22 novembre 2021.
Delvaux, L. (décembre 2015). La Forêt wallonne, une chasse gardée – Le poids du lobby de la chasse.
Leroy, C. (2025, avril). Pourquoi des ASBL de protection de l'environnement reprochent à des chasseurs… de ne pas assez chasser. Le Vif
Bertouille S., Manet B. (2017). Le constat de tir ou de mortalité : des informations de qualité pour une exploitation pertinente des résultats. Forêt.Nature n°144, p.51-55.
N.C. (2024). Vers une réduction des quotas de chasse ? Tchak, juin 2024, p.65
Gouvernement wallon. (2025, 24 avril). Chasse en Wallonie : un nouveau cadre pour 5 ans [communiqué de presse].
Parlement wallon. Session 2022-2023. Question écrite de Jean-Philippe Florent à Willy Borsus, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences. 2 mars 2023.
Service Public de Wallonie (ARNE – DNF). (N.C). Mammifères. La biodiversité en Wallonie.
Service Public de Wallonie. (19.10.2023). Sangliers : de nouvelles mesures pour lutter contre les nuisances. Wallonie
Mikolajczak C. (2025, janvier) Le droit de chasse a-t-il atteint un sommet ? La Libre Belgique

Ensemble, engageons-nous pour faire modifier la loi sur la chasse dont le fondement datant de 1882 ne tient pas compte des réalités du 21e siècle en ce qui concerne :
- la perte dramatique de biodiversité,
- le bien-être animal,
- les aspirations sociétales.

Exigeons que le gouvernement mette fin aux dérives de la chasse qui déstabilisent l'ensemble des écosystèmes en mettant en œuvre les dispositions législatives nécessaires pour réformer la chasse en profondeur en la mettant en concordance avec notre époque et les aspirations de la majorité des citoyens.

Source : Canopéa / https://www.canopea.be/

Les nuisibles : ces animaux du paysage belge parfois tellement utiles

En France, la nouvelle liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, les fameuses ESOD, a relancé le débat sur la notion de «nuisible». Publiée le 21 août, elle concerne neuf espèces, dont le renard, la fouine, la corneille noire et la pie, qui peuvent, selon les règles fixées, être chassées ou piégées pour limiter certains dégâts. Une étude publiée en mars 2026 par des chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle a toutefois questionné l'efficacité de cette politique. De l'autre côté de la frontière, la situation est bien différente : en Belgique, il n'existe pas de liste nationale équivalente. La gestion de la faune relève principalement des Régions. Un même animal peut donc être protégé à Bruxelles, soumis à certaines mesures en Wallonie et bénéficier encore d'un autre régime en Flandre.

Le mot «nuisible» mérite d'ailleurs d'être manié avec précaution. La réglementation distingue les espèces protégées, les espèces de gibier, celles dont la destruction peut être autorisée dans certaines circonstances et les espèces exotiques envahissantes. Autrement dit, l'animal qui pose problème dans un jardin n'est pas nécessairement un animal que l'on peut éliminer.

Et c'est là que commence notre petit tour de Belgique. Des parcs bruxellois aux forêts ardennaises, en passant par les campagnes wallonnes, nos «voisins les nuisibles» ne sont finalement pas si nuisibles que cela.

Le renard, voisin discret des campagnes et des villes



Impossible de parler de ces animaux sans commencer par le renard. Sa silhouette rousse appartient depuis longtemps aux paysages de nos campagnes, même si l'animal s'aventure de plus en plus aux portes des villes. Pourtant, son statut varie fortement d'une région à l'autre. À Bruxelles, où la chasse est interdite depuis 1991, le renard est protégé. Il est notamment considéré comme un acteur de la biodiversité et un régulateur des populations de petits rongeurs comme le rat qui prolifère dans certains quartiers.
En Wallonie, le décor juridique change : le renard n'est pas protégé et sa chasse ou sa destruction sont possibles dans certaines conditions, y compris toute l'année.

Mais derrière l'image du prédateur rôdant près des poubelles, le renard joue aussi un rôle écologique. Il se nourrit notamment de petits rongeurs. Une étude menée aux Pays-Bas a ainsi observé moins de larves et de nymphes de tiques dans des zones boisées où les renards étaient davantage présents. Cela ne suffit pas à établir à lui seul une relation de cause à effet, mais rappelle que chaque espèce occupe une place dans un écosystème.

Du pigeon des villes au pigeon des bois



Tout le monde le connaît évidemment, mais attention à ne pas mettre tous les pigeons dans le même panier. Le pigeon domestique que l'on croise sur les places et dans les rues n'a pas le même statut ni le même mode de vie que le pigeon ramier, ou pigeon des bois.
Le premier s'est parfaitement adapté à la ville. Nos bâtiments lui offrent des falaises de substitution, tandis que les déchets et la nourriture distribuée facilitent son quotidien. Ses colonies denses peuvent cependant provoquer des nuisances, notamment à cause des déjections qui dégradent certaines surfaces. Les communes ont donc recours à différentes méthodes de gestion, comme les dispositifs empêchant l'accès à certains bâtiments ou les pigeonniers contraceptifs.

Le pigeon ramier, lui, provient de nos forêts. En ville, on le retrouvera perché sur un arbre ou dans les parcs boisés. A Bruxelles, il bénéficie d'un statut de protection. En Wallonie, en revanche, il est considéré comme une espèce de gibier, avec une période de chasse définie.

Le castor, architecte protégé de nos cours d'eau

Et puis il y a celui que l'on pourrait difficilement qualifier de discret le castor. Avec ses barrages, ses huttes et ses terriers, il transforme littéralement le paysage. Pourtant, en Belgique, il bénéficie d'une protection stricte. Interdiction stricte de le chasser, de le piéger, de le capturer ou de le tuer. Ses constructions sont elles aussi protégées.
Cette protection peut parfois provoquer des situations délicates lorsque les barrages entraînent des inondations. Mais même dans ce cas, la première réponse consiste à tenter de prévenir les dégâts : protéger les arbres, détourner l'eau ou aménager les lieux. Une intervention sur l'animal lui-même ne peut être envisagée que dans des situations critiques et avec une autorisation officielle.



La fouine, locataire indésirable du grenier et pourtant si utile



Plus discrète, mais parfois beaucoup plus proche de nos maisons, la fouine est une autre habituée de nos campagnes. Elle peut s'installer dans un grenier, s'attaquer à des volailles ou encore endommager certains câbles de véhicules. De quoi faire perdre patience au propriétaire qui découvre qu'un petit mammifère a élu domicile sous son toit.

Pourtant, la fouine n'est pas simplement une faiseuse de dégâts. Elle mange notamment des rongeurs, des insectes et des charognes, et participe aussi à la dispersion de graines. Son statut varie là encore selon la Région : elle est strictement protégée à Bruxelles, tandis qu'en Wallonie sa destruction est encadrée et peut nécessiter une autorisation en cas de dégâts importants. Autrement dit, avant de déclarer la guerre à l'occupante du grenier, mieux vaut parfois chercher comment cohabiter. Et si vraiment vous souhaitez vous en débarrasser, la meilleure solution (et la seule légale sans permis) consiste à rendre l'endroit inhospitalier. La fouine déteste le bruit, la lumière et les odeurs fortes. Les experts recommandent l'installation de boîtiers à ultrasons (très efficaces sous les capots de voiture) ou l'utilisation de répulsifs olfactifs spécifiques. Elle quittera ainsi votre maison tout en continuant à jouer son rôle dans la nature.

La corneille noire, une voisine aussi protégée qu'utile



En Belgique, elle est protégée par la législation sur les oiseaux, même si son statut permet certaines mesures de régulation. En Wallonie, sa destruction peut notamment être autorisée sous certaines conditions pour protéger les cultures ou la petite faune, tandis qu'à Bruxelles, sa protection est stricte.
Pourtant, la corneille joue un rôle écologique loin d'être négligeable : charognarde, elle participe à l'élimination des matières animales mortes et consomme également des insectes et de petits rongeurs. En contribuant ainsi au fonctionnement des écosystèmes, elle participe indirectement à limiter l'accumulation de matières susceptibles de favoriser la circulation de certains agents pathogènes. Une bonne raison, peut-être, de regarder d'un autre œil cet oiseau souvent considéré comme indésirable voire de mauvais augure.

Alors, lors de votre prochaine balade, dans un village wallon, un parc bruxellois ou sur un chemin de campagne, regardez-les autrement. Renard, castor, fouine, pigeon, corbeau : derrière l'étiquette de «nuisible», il y a surtout des animaux qui occupent chacun une place particulière dans le paysage belge. Et pour les découvrir, pas besoin d'aller bien loin : il suffit parfois de quitter le sentier touristique… Pour observer ceux qui vivent juste à côté de nous.

Hélène Bernard
RTBF Vivacité

source : https://www.rtbf.be/article/les-nuisibles-ces-animaux-du-paysage-belge-parfois-tellement-utiles-11782975

Lasne Nature

Ensemble pour une nature vivante et un cadre de vie préservé !

Rejoignez Lasne Nature !
Notre association est ouverte à tous les amoureux de la nature, pas seulement aux habitants de Lasne. ♥



Lasne Nature est une ASBL créée en 1990, qui compte aujourd'hui prés de 750 membres.
Son but est la protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de vie à Lasne et dans les environs.

1 Protection de la nature et biodiversité

Lasne Nature gére deux réserves naturelles :

- **la réserve du Ru Milhoux** (3,56 ha), dont le milieu d'intérêt biologique (ZD de Humidité d'intérêt biologique ·
- **la réserve du Bois de l'Épine,** également en zone Natura 200n.

Entrétien des mares, des sentiers, de la roselière et du ruisseau. Visites et activités de sensibilisation également organisées.



reserves@lasne-nature.be

→ **Pour les habitants :**
des espaces naturels remarquables, de beaux paysages et des lieux de découverte de la nature.

2 Préservation des chemins et sentiers

Lasne possède plus de **160 km** de chemins et sentiers.

L'association les entretient, contribue au balisage avec la commune, publie des cartes et des topiguides, intervient lorsqu'ils sont dégradés ou obstrués et travaille à l'amélioration des sentiers oubliés ou fermés.



sentiers@lasne-nature.be

→ **Un riche réseau de promenades,** documenté et défendu, pour découvrir à pieds nos campagnes, chemins bucoliques et villages préservés.

3 Sauvetage des batraciens

Chaque printemps des bénévoles aident les grenouilles, crapauds et tritons à rejoindre leur milieu de reproduction.

3000 batraciens sont ainsi sauvés chaque année sur les 3 principaux sites de Lasne.

Petits héros de la nature !



batraciens@lasne-nature.be

→ **Pour les habitants :**
un cadre de vie préservé et une belle sensibilisation à la faune locale.

4 Mobilité active et qualité de vie

La cellule Mobilité analyse les situations, organise des rencontres et des animations, et défend le développement d'une mobilité douce et sécurisée.

Dans une commune comme Lasne, où les déplacements à pied et à vélo sont liés à la sécurité des chemins, à l'état des voiries et à la préservation des liaisons entre villages.



mobilite@lasne-nature.be

→ Des déplacements plus sûrs, une commune plus agréable, une meilleure qualité de vie.

5 Urbanisme et protection des paysages

→ Une force de vigilance citoyenne sur les projets susceptibles d'impacter les paysages, les espaces verts, la densité de construction, ou le caractére rural de Lasne.



urbanisme@lasne-nature.be

→ Des paysages préservés, des villages vivants, un cadre de vie à transmettre.

6 Eau et pollution

Une cellule Eau & Pollutions est impliquée dans le Contrat de rivière Dyle-Gette.

Elle suit les questions liées aux cours d'eau, à leur qualité et plus largement aux problémes de pollution et de gestion de l'eau.



→ *des cours d'eau plus propres, c'est la vie qui revient !*

eauetpollutions@lasne-nature.be

→ Des rivières en bonne santé, une nature plus riche, un environnement plus sain.

7 Sensibilisation, conférences et activités pour les habitants

Lasne Nature organise :

- des conférences-découvertes ;
- des visites naturalistes ;
- des conférences ;
- des expositions ;
- des activités avec les écoles ;
- des actions autour des plantes et des semences ;
- des manifestations locales ;
- des balades sportives (8 km – 2 h).



S'informer Partager S'émerveiller !

8 Plantes et semences

Des plantes et semences locales pour :

- des jardins écologiques et refuges de biodiversité
- des bulles de nature sauvage
- un havre de paix pour la faune



semences@lasne-nature.be

Ensemble essaimons du vivant ! ♥

Lasne Nature

Des équipes pour chaque sujet | *Partagez vos idées et vos compétences* | *Participez à nos activités et sorties* | *Ensemble, faisons la différence !*

secretariat@lasne-nature.be | www.lasne-nature.be

La nature a besoin de vous ! ♥

Microplastiques : quels risques pour la santé et l'environnement ?

Présents dans l'eau, l'alimentation, l'air et même le corps humain, les microplastiques inquiètent. Que sait-on de leurs effets sur la santé et l'environnement ?

Les microplastiques inquiètent de plus en plus. Et pour cause : ils sont microscopiques, se retrouvent partout, y compris dans le corps humain… et leur quantité va augmenter dans les années à venir ! Est-on trop alarmiste ? Quels sont réellement les risques pour la santé humaine, la santé animale et l'environnement ? On fait le point.

Ils pourraient avoir des effets sur la santé humaine

Exposition humaine

Ce qui est certain, **c'est qu'on est exposé·es aux microplastiques** (ce qui ne signifie pas qu'on est certains que les microplastiques ont un effet sur notre santé). On les absorbe par l'eau de boisson, via notre alimentation ou encore en respirant. Les études ont montré que l'on en retrouve dans le sang, le placenta, les excréments, les sécrétions respiratoires, les tissus vasculaires….[1] Difficile d'estimer les quantités ingérées. Le chiffre le plus relayé parle de 5 grammes par semaine, mais il est vivement critiqué.

Des études montrent que les « gros » microplastiques (> 150 µm) sont vraisemblablement plus susceptibles d'être éliminés naturellement que les « petits » microplastiques (< 20 µm) qui peuvent se retrouver dans des organes, voire des cellules[2]. **Le risque le plus important proviendrait des nanoplastiques.**

Effets observés sur les cellules et les animaux

Les microplastiques impacteraient la santé selon plusieurs mécanismes.

• Beaucoup de plastiques contiennent des additifs (et d'autres contaminants) **qui ont tendance à s'échapper du plastique**. Le Bisphénol-A est sans doute un des plus connus. C'est par exemple le cas pour les aliments emballés dans du plastique : ces substances migrent de l'emballage vers l'aliment. C'est la même chose pour les microplastiques : les substances qui les composent **peuvent aussi migrer vers l'environnement ou le corps humain** qui a absorbé les microplastiques.

• Les microplastiques peuvent aussi **servir de « véhicule »** pour d'autres polluants qui se trouvent dans l'environnement. Ce n'est pas la composition du plastique qui intervient ici, mais le fait que des polluants ou des bactéries, viennent se coller aux microplastiques. Si on ingère le microplastique, on ingère aussi le polluant qui s'est greffé dessus.

• Enfin, les microplastiques sont des particules "physiques". Ils peuvent donc entrainer des **effets « physiques »**, liés à leur rigidité, leur taille, leur forme irrégulière ou encore tout simplement leur accumulation dans le corps. Ils pourraient ainsi endommager des cellules vivantes, déclencher des inflammations[3].

Dans les études réalisées jusqu'à présent sur des animaux ou des cellules isolées, on observe des effets tels que[4] :

• un stress oxydatif[5] pouvant lui-même être associé à un vieillissement cellulaire, une augmentation du risque de certaines maladies et l'inflammation dans certaines parties du corps ;

• une diminution des capacités du système immunitaire ;

• des perturbations du système endocrinien ;

• des conséquences néfastes sur le système reproducteur et la grossesse[6] ;

• des impacts sur la croissance[7] ;

• l'augmentation des maladies respiratoires[8] ;

• une contribution à des problèmes cardiovasculaires ;

• …

On ne sait pas encore si ces observations peuvent être transférées aux êtres humains. Les recherches continuent activement.

Incertitudes sur le risque pour la santé humaine



Les effets des microplastiques sur la santé humaine ne sont pas encore bien cernés, **les recherches étant très récentes**. En 2000, on parlait pour la première fois des microplastiques… et c'est seulement en 2018 qu'une étude a constaté **leur présence dans le corps humain[9]. Les données sont insuffisantes pour dire s'il existe un risque rée**l[10].

Des études sont encore nécessaires[11], et elles affluent, mais on voit que le sujet est préoccupant pour les scientifiques et le secteur de la santé.

Ils ont des effets sur l'environnement et la biodiversité

Que cela soit dans les océans, les rivières, les habitats naturels de tous types.

Impact sur la qualité des eaux

La simple présence des microplastiques dans l'eau constitue une pollution. En raison de leurs propriétés en tant que plastiques et de leur capacité à accumuler certains polluants, les microplastiques représentent un **risque pour les écosystèmes aquatiques**[12].

Impact sur les végétaux

Les microplastiques peuvent entraver le bon développement des végétaux. En agriculture, par exemple, des études ont montré que les microplastiques pouvaient affecter la croissance de nombreuses plantes. On observe notamment :

• une diminution de la **biomasse** ;

• une diminution de la **teneur en chlorophylle** des végétaux[13] ;

• un impact sur la **composition du sol** (qui joue un rôle clé dans le bon développement des végétaux). Les microplastiques[14] peuvent réduire la diversité des bactéries présentes dans le sol ainsi que l'activité enzymatique[15].

Impacts sur la faune

Les microplastiques constituent aussi **une menace pour la faune**. Des effets néfastes sont déjà observés, par exemple :

• chez certains mollusques : l'exposition aux microplastiques peut affecter la reproduction et les défenses immunitaires[16] ;

• chez le poisson-zèbre Danio rerio : les microplastiques sont responsables de l'inflammation de l'intestin[17] ;

• chez plusieurs espèces de poissons, l'exposition aux microplastiques pourrait également ralentir la croissance et la prise de poids[18].

Une pollution appelée à s'amplifier ?

On estime qu'il y a entre 82 000 et 578 000 tonnes de microplastiques rien que dans les océans. Il faut ajouter à cela ceux présents sur la Terre et dans l'air, ainsi que dans les cours d'eau[19]. Cette accumulation est telle **qu'il pourrait y avoir plus de plastiques que de poissons dans les océans d'ici 2050**[20].

Malheureusement, la situation ne va pas s'améliorer dans les années à venir. La quantité de plastiques, de manière générale, ne fait qu'augmenter. Et le plastique ne disparaissant jamais vraiment, il se fragmente de plus en plus jusqu'à devenir invisible à l'œil nu…

---

[1] "A systematic review of the presence and potential health impacts of microplastics in the human body" GC Sharma et al. (2026)

[2]« A Review of Human Exposure to Microplastics and Insights Into Microplastics as Obesogens » (2021) et « Microplastics and Health: A Review on Environmental Exposure, Toxicokinetics and Biological Effects » (2026)

[3] "In vitro chemical and physical toxicities of polystyrene microfragments in human-derived cells". Choi D, et al. (2020)

[4] "A rapid review and meta-regression analyses of the toxicological impacts of microplastic exposure in human cells." Danopoulos E, et al. (2022) et "A systematic review of the presence and potential health impacts of microplastics in the human body" Sharma GC et al. (2026)

[5] Le stress oxydatif est une agression des cellules de l'organisme provoquée par un déséquilibre entre la production de radicaux libres et les capacités du corps à les neutraliser – Source : Wikipedia

[6] « The effects of exposure to microplastics on female reproductive health and pregnancy outcomes: A systematic review and meta-analysis » Ali-Hassanzadeh M. et al. (2025)

[7] « Microplastiques dans les océans : leur ingestion chronique perturbe la croissance et la reproduction des poissons » INRAE (2022).

[8] "Meta-analysis of the relationship between internal microplastic and health outcomes" Liu X. et al. (2026)

[9] « Detection of Various Microplastics in Human Stool: A Prospective Case Series." Schwabl P et al. (2019)

[10] "Analysis on the link between microplastics, the environment and public health. Note d'information politique

[11] En effet, les conséquences démontrées sur la santé le sont sur des plus petits organismes ou des cellules en laboratoire.

[12] "Microplastic Pollution in Aquatic and Terrestrial Ecosystems: Health Impacts and Remediation Strategies: A Systematic Review" Gomes D.-A. et al. (2026)

[13] "Impact of microplastics on plant physiology: A meta-analysis of dose, particle size, and crop type interactions in agricultural ecosystems" Shi, X.,et al. (2024), "Microplastics as an emerging threat to plant and soil health in agroecosystems" Zhou J, et al. (2021)

[14] "Microplastics as an emerging threat to plant and soil health in agroecosystems" Zhou J, et al. (2021)

[15] "Global meta-analysis reveals differential effects of microplastics on soil ecosystem" Wan L. et al. (2023)

[16] "Oyster reproduction is affected by exposure to polystyrene microplastics" Sussarellu R, et al. (2016)

[17] "Microplastics induce intestinal inflammation, oxidative stress, and disorders of metabolome and microbiome in zebrafish." Qiao R et al. (2019)

[18] Microplastiques dans les océans : leur ingestion chronique perturbe la croissance et la reproduction des poissons [Internet]. INRAE Institutionnel. [cité 12 avr 2022]. Disponible sur: https://www.inrae.fr/actualites/microplastiques-oceans-leur-ingestion-chronique-perturbe-croissance-reproduction-poissons

[19] « A multilevel dataset of microplastic abundance in the world's upper ocean and the Laurentian Great Lakes." Isobe A, et al. (2021)

[20] "The New Plastics Economy: Rethinking the future of plastics" MacArthur Foundation (2021)

Source : https://www.ecoconso.be/fr/content/microplastiques-quels-risques-pour-la-sante-et-lenvironnement

Migration des batraciens 2027 - Appel aux bénévoles

Au printemps 2027 les batraciens vont migrer vers leurs étangs pour pondre et assurer ainsi une nouvelle génération.

Ils ont besoin de notre aide pour traverser les routes en sécurité. Au fil des années nous en avons déjà sauvé des milliers et des milliers. Mais chaque année il faut se remobiliser, à La Marache par ex. pour les ramasser le soir, à la rue de l'Abbaye pour vider les seaux de récolte le matin, les compter et les identifier.

Aidez-nous, aidez-les, aidez la Nature à survivre !

Ces batraciens, grenouilles, crapauds et tritons sont utiles car ils mangent des mouches, des moustiques, des guêpes...et sont mangés à leur tour par les hérons, les chouettes, les blaireaux...

Ils sont un maillon de cet équilibre naturel si menacé.

N'hésitez pas, contactez-nous par mail nous vous expliquerons comment cela se passe ; venez aussi en famille car c'est une expérience inoubliable pour tous. batraciens@lasne-nature.be

Merci à vous et à bientôt.

Micheline Nysten / Cellule Batraciens



Migration des batraciens au printemps 2026

Dans le bulletin n° 146 (été 2026) où figurait le compte-rendu de la migration, il manquait ce tableau des résultats par site de passage. Rappelons que le printemps 2026 fut celui d'une extraordinaire abondance de batraciens migrateurs !

RAMASSAGES CUMULÉS AU 21/03/2026

ENDROIT	GRENOUILLES	CRAPAUDS	TRITONS ALPESTRES	TRITONS PONCTUÉS	TOTAL PAR ENDROIT
La Marache	525	2451	26	22	3024
Rue d'Aywiers	124	324	32	23	503
Rue de l'Abbaye	373	324	199	56	912
Total	**1022**	**3099**	**217**	**101**	**4439**

Aider la faune au jardin en hiver

Le grand nettoyage du jardin se fait au printemps.

A l'automne, laissez en place les tiges et feuilles mortes dans vos plates-bandes et conservez une litière de feuilles sous les haies et les arbustes, afin que les invertébrés s'y cachent.

Ces débris végétaux truffés de petites bêtes seront le terrain de chasse des oiseaux du jardin en hiver.

Vous pouvez également installer des abris à chrysopes, coccinelles et papillons.



Petite Chouette







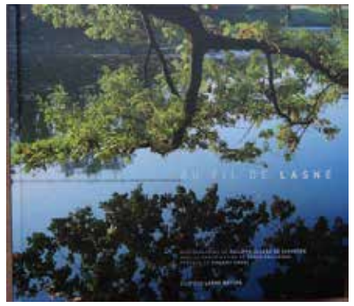
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 8,85 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades… et quel beau cadeau à offrir aux amis.





Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 « 15 Nouvelles promenades»



Topoguide n° 3 « 10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 5,31 €.
Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 8,85 €.

Nos cartes

Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024



Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 3,54€.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 5,31€.

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be

Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : **15** € + frais d'expédition de 3,54 €.

PROMOTION à 10 €



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences
le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 3,54 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne avec en communication votre commande et votre adresse postale

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour une bonne cause, Lasne Nature peut être une solution.

Nous abordons différentes thématiques, telles que la biodiversité, l'urbanisme, les sentiers, la mobilité, l'éducation…

Mais nous assurons aussi un secrétariat, de la comptabilité, de l'édition, de la distribution de bulletins…

Intéressé.e ? Contactez-nous sur secretariat@lasne-nature.be

Bienvenue à tous.

Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

evenements@lasne-nature.be

Agenda

	Décembre 2026
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Samedi 5	**Matinée de gestion à la réserve du ru Milhoux :** de 10 h à 13 h. RDV à la rue à la Croix
	Pas de Réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre **Lasne Nature vous souhaite une très belle année 2027.**
	Janvier 2027
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 10	**Marche (+/- 8 km):** Départ à 14 h à partir de la place Azay-le-Rideau à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 28	**Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Dimanche 31	**Marche (+/- 8 km):** Départ à 10 h à partir de la place de Ransbeck à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
	Février 2027
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Jeudi 25	**Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
	Mars 2027 (provisoire)
Dimanche 21	**Promenade Découverte Nature (+/- 5 km) :** Inscription obligatoire - Départ à 14 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour vous inscrire et/ou payer/renouveler votre cotisation.
Scannez ce QR code :

Il vous guidera vers les informations nécessaires pour une inscription ou un renouvellement de cotisation vers le compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1990, l'asbl Lasne Nature a pour objet la défense et la protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie à Lasne et dans ses environs immédiats.

Les membres de Lasne Nature viennent de tous les horizons politiques et philosophiques.

L'association n'est pas et refuse d'être une formation politique, elle ne dépend et n'a de compte à rendre à aucun parti ou groupement.

Sa richesse réside dans la diversité d'opinion de ses membres.

La nature dans nos réserves de décembre à février

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Epine ou du Ru Milhoux en décembre, janvier ou février.



Roitelet huppé (*Regulus regulus*)

Le Roitelet huppé est le plus petit oiseau d'Europe.

Sa grosse tête et son petit bec court lui donne un aspect trapu. Son plumage est dans les tons vert et gris, mais ce qui le caractérise le mieux, c'est sa calotte bordée de deux traits noirs, jaune chez la femelle et orange chez le mâle. Il est peu farouche et principalement visible dans les conifères, haut dans les branchages, circulant sans cesse, en voletant sur place. On le repère souvent à ses petits cris aigus.

Le Roitelet huppé est un insectivore exclusif. Il recherche surtout les proies de petite à très petite taille comme les collemboles, les pucerons, les petits papillons nocturnes. Il se suspend souvent la tête en bas pour le repérer ses proies ou volète pour attraper des insectes au dos des feuilles.

Il est sédentaire ou migrateur partiel, et s'associe souvent aux mésanges en hiver.



Parmélie des murailles (*Xanthoria parietina*)

La parmélie est un lichen d'assez grande taille, dont la surface dépasse rarement huit centimètres, mais peut exceptionnellement atteindre une quinzaine de centimètres.

La couleur de ce lichen varie du jaune à l'orangé.

L'intensité de cette coloration est très variable, et l'on observe parfois, surtout à l'ombre, des thalles plus ternes, d'un gris-vert sans trace apparente de jaune.

La parmélie des murailles abonde surtout dans des zones fortement éclairées, et c'est en plein soleil qu'elle développe au mieux sa coloration jaune vif ; inversement, elle pénètre peu dans les sous-bois et n'habite donc guère les zones forestières qu'aux niveaux des lisières et de la canopée. De la même manière, bien que susceptible d'occuper des substrats représentant une gamme étendue de pH, ce lichen manifeste une préférence pour les habitats au pH élevé.

Ainsi, son exceptionnelle abondance sur les rochers de certains littoraux trouve-t-elle un élément d'explication dans l'aspersion régulière de la frange littorale par les embruns, l'eau de mer ayant un pH moyen de 8,2

Xanthoria parietina est une espèce cosmopolite, qui ne semble manquer que sur le continent Antarctique.

Elle peut également être qualifiée d'ubiquiste: elle est susceptible d'être rencontrée dans une vaste gamme d'habitats et sur un grand nombre de substrats. Son ubiquité se manifeste par l'exceptionnelle diversité des substrats sur lesquels elle peut être observée : elle peut être corticole (développement principalement sur l'écorce des arbres du bord des routes ou des vieux arbres de vergers), saxicole (sur les rochers granitiques et calcaires, ou des substrats équivalents : pierre, toit, brique, etc.) en particulier près des zones côtières

Comme pour les autres lichens, ils peuvent être broutés par diverses espèces d'invertébrés, acariens, insectes, gastéropodes …



Pic mar (*Dendrocopos medius*)

Cette espèce de pic ressemble très fort à son cousin le Pic épeiche dont il se distingue essentiellement par sa calotte rouge chez les deux sexes, ainsi que le bec beaucoup plus fin.

De plus, alors que chez le Pic épeiche, le ventre et la poitrine sont blanc uni, le Pic mar montre de fines stries noirâtres sur ces zones.

Le Pic mar est un oiseau inféodé aux vieilles forêts à feuilles caduques, avec une préférence pour les chênaies pures ou mixtes. Il préfère avant tout les vieux arbres pour l'alimentation et la nidification.

On le voit fréquemment sautiller le long des grosses branches, à la recherche d'insectes ou de sève.

Il se tient souvent en travers des branches, légèrement accroupi et queue abaissée.

Son bec n'a pas la puissance de celui du Pic épeiche. Le Pic mar en use donc avec modération : il ne tambourine pas et fore sa cavité de nidification dans le tronc ou une branche d'un arbre feuillu mort ou malade.

Le Pic mar est un oiseau discret, volontiers solitaire, qui fréquente la strate supérieure des milieux forestiers.

Si ce n'était ses manifestations vocales printanières, il passerait volontiers inaperçu. Il est souvent voisin du Pic épeiche qui est le pic forestier commun et visiblement il n'y a pas de compétition entre eux. C'est ce dernier qu'on remarque généralement car plus vocal et bruyant en toutes saisons.

Thierry Rolin